



## Vigne

**N°02**  
**12/04/2022**



### Animateur filière

Magdalena GIRARD  
Chambre d'agriculture de la  
Charente-Maritime  
magdalena.girard@charente-  
maritime.chambagri.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES  
Site de Bordeaux

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Vigne /  
Edition Charentes  
N°01 du 24/03/2020 »



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Phénologie

- Stade moyen (Ugni blanc) : gonflement du bourgeon.

### Œufs d'hiver de mildiou

- Maturité non atteinte.

### Mildiou

- Aucune contamination annoncée.

### Black rot

- Pas de contamination prévue mais inoculum présent.

### Tordeuses

- Toujours pas de vol pour le moment.

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

## Phénologie

En moyenne, l'Ugni blanc est au stade 2 (gonflement du bourgeon). Les bourgeons les plus avancés sont au stade 6 (éclatement). La végétation a peu évolué depuis la semaine dernière.



Stade 02 – gonflement du bourgeon



Stade 05 – pointe verte, limite éclatement

## Climatologie

### → De la semaine passée

#### Températures

Les températures moyennes de la semaine passée atteignent 10.4°C, contre 6.7°C la semaine précédente.

#### Pluies

Au cours des sept derniers jours, le réseau de stations météo a enregistré 36.8 mm de pluie en moyenne. Le zonage montre les résultats suivants : Sud 42 mm, Littoral 25 mm, Cœur 33 mm, Iles 10 mm, Nord 27 mm, Est 15 mm et Ouest 28 mm.

#### Vent salé

La tempête Diego a causé des brûlures de vent salé sur les bourgeons bien avancés sur les Iles.

### → Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent un passage pluvieux et des températures élevées.



Dégâts de vent salé sur l'Ile de Ré  
(Crédit photo J. Poulard - UNIRE)

## Maladies

### → Mildiou

#### Rappel des éléments de biologie

Le mildiou de la vigne se conserve sous forme d'oospores (œufs d'hiver) présentes sur les feuilles attaquées à l'automne et tombées au sol.

Après leur maturation, ces œufs germent dans l'eau à partir d'une température moyenne de 11°C, et libèrent des zoospores qui peuvent provoquer les contaminations. Après une incubation de 10 à 20 jours suivant les températures, apparaissent les conidiophores (fructifications contenant les conidies) sur la face inférieure des feuilles. Les conidies assurent les contaminations secondaires ou repiquages en présence de pluies. La phase d'incubation (période entre contamination et apparition des symptômes) est directement liée à la température et peut se limiter à 5 jours en été. Les contaminations ne se réalisent qu'en cas de pluies mais les repiquages sur une vigne contaminée peuvent se réaliser à la faveur de rosées matinales ou de brouillards épais. L'optimum thermique de *P. viticola* est de l'ordre de 25°C, et sa plage d'activité se situe entre 11 et 30°C.

Les conditions nécessaires pour les contaminations de mildiou sont les suivantes :

- germination des œufs d'hiver en moins de 24 heures,
- vigne réceptive (au moins 1 feuille étalée),
- températures moyennes supérieures à 11°C,
- pluviométrie suffisante (3-5 mm minimum).

### Maturation des œufs d'hiver

Les œufs d'hiver de mildiou n'ont pas encore atteint leur maturité. Les échantillons les plus précoces arrivent à maturité au bout de 3 jours.

### Modélisation (source IFV)

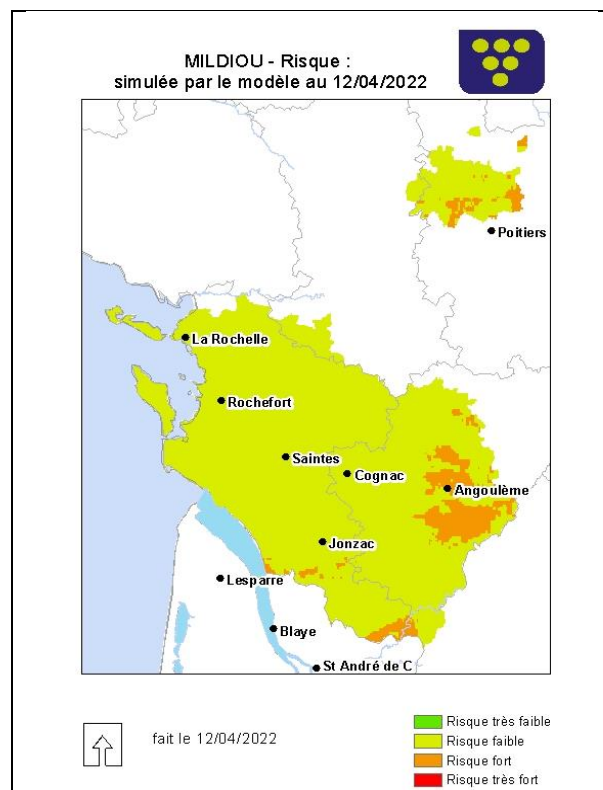
Du 12/04 au 15/04, la prévision météorologique la plus probable annonce un cumul de pluie de 2 mm sauf sur l'est du vignoble avec 7 mm. L'hypothèse la plus pessimiste annonce un cumul de pluie de 7 mm. L'hypothèse la plus sèche annonce un cumul de pluie de 0,5 mm. Les températures devraient aller de 6 à 10°C pour les minimales et de 19 à 23°C pour les maximales.

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté faible sur l'ensemble du territoire. D'après le modèle, la maturité des œufs n'a pas été atteinte.

Aucune contamination n'a été calculée par le modèle.

Le modèle prévoit le maintien d'un risque potentiel faible sur l'ensemble du territoire. D'après le modèle, la maturité des premiers œufs responsables des contaminations pré-épidémiques non préoccupantes pourrait arriver en début de semaine prochaine.

**Aucune contamination n'est calculée par le modèle dans la semaine à venir.**



**Evaluation du risque :**  
**Pas de contamination prévue pour les jours à venir.**



 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

### → Black rot

#### Éléments de biologie

Au printemps a lieu la dissémination de la maladie par les ascospores produites par les périthèces, puis par les pycniospores produites par les pycnides, commençant parfois bien avant la fin du débourrement de la vigne jusqu'à la fermeture de grappe. Les ascospores peuvent être éjectées après une rosée ou une pluie même faible. Cette contamination peut durer jusqu'à 8h après l'arrêt des pluies.

**Contamination primaire** : les ascospores ont une capacité de germination différente en fonction de l'humidité relative et de la température :

- 10°C : 24 h d'humectation nécessaires
- 13°C – 24°C : 7 – 12 h d'humectation
- 27°C : 6 h d'humectation
- 32°C et plus : pas de contamination

#### Modélisation

**Aucune contamination n'a été enregistrée jusqu'à maintenant par le modèle.**

En absence de pluie significative, le modèle ne calcule pas de contaminations sur les hypothèses la plus probable et la plus pessimiste.

Des pluies cumulées d'au moins 10 mm pourraient théoriquement déclencher les premières contaminations dans le vignoble de Cognac.

Ce risque de contaminations est à moduler en fonction de l'historique de la parcelle et du stade phénologique (stade de sensibilité des feuilles : 06 – éclatement du bourgeon).

**Evaluation du risque :**  
**Le risque de contaminations est négligeable pour le moment.**



📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

## → Excoriose (rappel)

### Eléments de biologie

La **période de plus forte sensibilité** de la vigne est **très courte** et s'étale du **stade 06** - éclatement des bourgeons au **stade 09** - 2/3 feuilles étalées, mais des contaminations peuvent encore avoir lieu jusqu'au stade 15 - 7/8 feuilles étalées) si les conditions climatiques sont favorables (fortes humectations).

Les bourgeons les plus proches du vieux bois sont plus particulièrement exposés aux contaminations.

**Attention** : **les contaminations ne peuvent avoir lieu qu'en conditions de pluies et/ou de fortes humectations.**

### Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique consiste à :

- ➔ Maîtriser la vigueur de la vigne pour en diminuer sa sensibilité : choix du matériel végétal, gestion de la fertilisation et du régime hydrique,
- ➔ **Eliminer les bois porteurs de symptômes en conservant les bois les plus sains lors de la taille d'hiver.**

### Observations

Il est possible dès maintenant d'évaluer le niveau d'attaque sur les bois laissés à la taille. L'opération consiste à compter **les lattes** présentant des symptômes (Cf. photos). Les symptômes sont situés à la base des rameaux (en général sur les 3 premiers entre-nœuds) sous forme de nécroses brunâtres peu profondes, en forme de fuseau, et de lésions étendues d'aspect ligneux ou de blanchiment des rameaux avec des ponctuations noires (pycnides).

### Seuil indicatif de risque

**Le seuil indicatif de risque est de 20 % des rameaux laissés à la taille contaminés par l'excoriose.** Au-delà de ce seuil, la maladie peut avoir des conséquences sur le vignoble. Il faudra raisonner en fonction de l'historique parcellaire, de la sensibilité des cépages et des conditions climatiques au cours de la période de sensibilité.



Excoriose, Chadenac  
(Crédit photo L. Bizeau -CA17)

📖 Consultez la fiche « [excoriose](#) » du Guide de l'Observateur

## → Nécrose bactérienne

### Éléments de biologie

La nécrose bactérienne est provoquée par une bactérie, *Xylophilus ampelinus*, qui vit exclusivement sur la vigne, dans les vaisseaux du bois (dans la sève). Elle n'est pas présente naturellement dans la vigne, elle y est introduite par du matériel végétal infecté (greffons, boutures...) ou par du matériel agricole pollué (sécateurs, machines).

Les bactéries sont émises en abondance dans les pleurs au moment des opérations de taille. Ces pleurs contaminent les bourgeons sains sur lesquels elles s'écoulent. Le vent et la pluie facilitent leur dissémination sur les ceps environnants. Un printemps froid et humide, ainsi que de fortes pluies d'automne sont des facteurs favorisant la propagation de la maladie.



**Nécrose bactérienne**  
(Crédit photo M. Girard - CA17)

### Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique consiste à :

- Tailler pendant le repos végétatif complet, en l'absence de pleurs.
- Sortir et brûler rapidement les bois de taille dans les parcelles ayant fortement exprimé la maladie au cours du printemps précédent (la bactérie peut vivre 5 mois dans les bois de taille).
- Attacher rapidement pour limiter la re-contamination par les pleurs.
- Éviter la pré-taille mécanique.
- Limiter les opérations mécaniques occasionnant de nombreuses blessures (épamprage mécanique, effeuillage mécanique) et régler correctement les machines pour réduire ces lésions.
- Entre chaque parcelle, désinfecter soigneusement le matériel (pré-tailleuse, tailleuse, sécateur...) avec de l'eau de javel ou de l'alcool.
- Pour l'ensemble des travaux mutilants (taille, rognages, vendanges...), travailler dans les parcelles contaminées en dernier.
- Dès le mois de juin, repérer les parcelles présentant des symptômes pour leur faire bénéficier les années suivantes des mesures de protection spécifiques aux parcelles contaminées.

### Observations

A cette saison, le manque de débourrement est le symptôme principal de la maladie. S'y ajoutent les dessèchements, flétrissements et mort de jeunes pousses peu après le débourrement.

 **Consultez la fiche « [nécrose bactérienne](#) » du Guide de l'Observateur**

## Ravageurs

---

### → Tordeuses

Aucune capture n'a été relevée pour le moment.

 **Consultez la fiche technique « [vers de la grappe](#) ».**

### → Mange bourgeons (rappel)

Même si quelques bourgeons attaqués par les mange-bourgeons peuvent être observés chaque année dans le vignoble, ces ravageurs restent très marginaux.

On peut identifier trois espèces de mange-bourgeons : les noctuelles, les boarmies et les chenilles bourruées. En Charentes, les noctuelles sont l'espèce prépondérante, plus rarement on observe des boarmies.

## Noctuelles : éléments de biologie

Les chenilles de noctuelle terricole passent l'hiver dans les fissures du sol. Au printemps, elles reprennent leur activité en consommant les différentes plantes présentes dans le vignoble. Fin mars - début avril, elles montent sur les ceps pour se nourrir des bourgeons en phase de gonflement. Leur activité est nocturne.

On peut souvent les retrouver en creusant un peu le sol à la base du pied atteint. Les bourgeons attaqués présentent l'aspect caractéristique de « l'œuf à la coque » ; leurs écailles sont préservées, alors que l'intérieur est vidé.

Le seuil indicatif de risque est de 15% des ceps présentant des symptômes.

## Observations

Quelques bourgeons attaqués ont été observés à Arces.

 **Consultez la fiche « [mange-bourgeons](#) » du Guide de l'Observateur**

## **Le Mémo de l'Observateur**

### A faire :

- **Observations débourrement**
- **Comptages excoriose et saisie sous Epicure (rubrique « maladies du bois – viroses »)**
- **Mise en place des pièges sexuels**
- **Vérification des pièges déjà installés (éventuels dégâts du vent)**
- **Mise en place des pièges chromatiques à partir de la semaine 18**

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes :** les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*